

La procédure pénale se situe au cœur d'enjeux primordiaux en matière de protection des droits fondamentaux puisqu'elle met en jeu à la fois la liberté individuelle et les droits de la victime. Elle souligne également le rôle essentiel de l'avocat parmi les différents acteurs de l'effectivité des droits de l'homme, tant en matière de droit à la sûreté que de procès équitable.



### TIFFANY CONEIN

Avocate au barreau de Strasbourg au sein du cabinet Etika, Tiffany s'occupe principalement de dossiers de droit pénal général et droit pénal des affaires. Elle dispose d'une formation et d'une expérience des droits de l'homme, tant par son parcours universitaire qu'à travers plusieurs missions au sein d'institutions nationales et internationales de protection des droits (ONU, CNCDH, HCR).

- Expérience principale : traitement de dossiers de droit pénal devant les différentes juridictions françaises, y compris la Cour d'Assises.
- Contact : [tiffany.conein@pldh.org](mailto:tiffany.conein@pldh.org)
- Langues : anglais, français.

Domaines d'intervention sur *la procédure pénale française* :

- Défense pénale d'urgence (garde-à-vue, audition libre, comparution immédiate)
- Instruction (interrogatoire, confrontation, demandes d'acte)
- Droit à un procès équitable (Tribunal Correctionnel et Cour d'assises)
- Droit pénitentiaire (commission de discipline, référé-liberté)
- Exécution et application de peines
- Expertise judiciaire
- Procédure pénale d'exception (terrorisme, criminalité organisée, stupéfiants)
- Droits de la partie civile (constitution de partie civile, instruction, tribunal correctionnel et Cour d'assises, saisine de la CIVI)

### MAXIME MORARD

Avocat au barreau de Fribourg au sein de l'étude Morard Avocats, Maxime s'occupe, notamment, de dossiers de droit pénal général et droit pénal des affaires. Il intervient dans le cadre de l'ensemble de la procédure, de l'intervention de la première heure au Tribunal fédéral, jusqu'à l'exécution des peines.



- Expérience principale : traitement de dossiers de droit pénal devant les différentes juridictions suisses.
- Contact : [maxime.morard@pldh.org](mailto:maxime.morard@pldh.org)
- Langues : français, anglais, allemand.

Domaines d'intervention sur *la procédure pénale suisse* :

- Défense pénale d'urgence
- Instruction
- Droit à un procès équitable
- Droit pénitentiaire
- Exécution et application de peines
- Expertise judiciaire
- Droits de la partie civile

(Maj : février 2018)